

Ecole maternelle Paul Bert
7 allée Watteau
95370 Montigny-lès-Cormeilles
Tél : 01.39.78.93.16

PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ECOLE DU 3 AVRIL 2018

18h00 – 21h00

Lieu : salle des maîtres de l'école élémentaire Paul Bert.

Installation du conseil :

Sont présents :

L'Education nationale :

Mme Elizabeth BUSSELL : Directrice de l'école et enseignante de la classe 1- PS

Mme Isabelle AUCLAIR : enseignante de la classe 1- PS et de la classe 11 - GS

Mme Gwénaëlle KERBORIOU : enseignante de la classe 3- TPS

Mme Bérangère VINCENT : enseignante de la classe 5- MS

Mme Claire GORKIEWER : enseignante de la classe 6- PS

Mme Laurence BOIT : enseignante de la classe 7- PS/MS

Mme Corinne HENARD : enseignante de la classe 8- PS

Mme Annick BARRANGER : enseignante de la classe 9- MS

Mme Sonia MOTAY : enseignante de la classe 10- GS

Mme Guylène GAWOR : PDMQDC (Plus De Maître Que De Classes)

Mme THUBE : Déléguée Départementale de l'Education Nationale

La collectivité :

Mme Maryline LUCZAK : Responsable du pôle éducation, enfance / PRE

Mme Lucienne GIL : Adjointe à M. Le Maire

Les parents représentants élus de l'APEV :

Mme Raymonde LEFEBVRE

Mme Stéphanie ANDERLE

M. Mohammed BOUAZOUZ

Mme Nora CHENNOUFI

Mme Pauline LECAT

Mme Mélissa MATHIS

Mme Emilie LEBLOIS

Mme Aline BLAISONNEAU

Sont excusés :

Mme Frédérique BIERINX : enseignante de la classe 4- GS

Mme Marie LEITE : enseignante de la classe 4- GS

Mme Céline NOIRET : enseignante de la classe 2- MS

Mme Claire DEBAILLEUX : enseignante de la classe 11- GS

M. MADORE : Inspecteur de l'Education Nationale - Circonscription d'Herblay -

Mme Catherine THIERRY – RASED – PSYCHOLOGUE SCOLAIRE

Mme Catherine BRETON - RASED – MSDR (Maître Spécialisé à Dominante Relationnelle)

Mme Céline DUPUIS - RASED – MSDP (Maître Spécialisé à Dominante Pédagogique)

Ordre du jour du conseil d'école n°2/2

Date : 03/04/2018

Heures : de 18h00 à 21h00

Lieu : salle des maîtres de l'école élémentaire Paul Bert.

I- Avec la collectivité

- Evolution de l'équipe d'ATSEMs
- Quels moyens pouvons-nous mettre en place pour pallier aux dysfonctionnements récurrents entre l'école et le périscolaire ?
- Quelle réflexion pouvons-nous mener pour que la disparition de matériels constatée à chaque retour de vacances cesse ?
- Comment faire avancer concrètement le projet d'aménagement de la salle de motricité ?
- Comment créer des moyens de rangement dans la classe 11 (préfabriqué) ?
- Bilan des travaux
- Comment sensibiliser les utilisateurs du portail côté allée Watteau sur le besoin essentiel de garder ce portail verrouillé ?
- Quelles informations pouvez-vous nous communiquer quant à l'ouverture de la nouvelle école vers la gare de Beauchamp en septembre 2019 ?

II- L'école et sa rentrée 2018/2019

- L'équipe pédagogique de Paul Bert, effectif d'élèves, structure pédagogique à la rentrée
- Les élèves de grande section cette année profiteront des CP à 12 à la rentrée.
- Retours sur le changement de l'organisation de la semaine en termes d'horaire
- Retours depuis que le poste d'EVS a été supprimé.
- la coopérative
- la classe de TPS

III-Volet pédagogique

- Les projets d'école, de classe et activités pédagogiques complémentaires
- Les événements
- Les sorties pédagogiques

IV- Parents représentants : projets et actions.

- Evolution de la création de l'association APEV.
- Retours sur la rencontre du 20 mars avec des membres de l'équipe pédagogique
- Collecte de vêtements
- Récupération des livres

Dates

I- Avec la collectivité

→ Evolution de l'équipe d'ATSEMs

Concernant l'équipe d'ATSEMs, nous avons perdu mi- janvier une ATSEM. Même si pendant trois semaines la situation a été compliquée pour la classe de Mme Hénard il n'en est pas moins que nous sommes **satisfaites du recrutement** qui a été fait au niveau de la nouvelle ATSEM, Aurore, accueillie dans l'école. Et **nous en remercions** la collectivité.

→ Quels moyens pouvons-nous mettre en place pour pallier aux dysfonctionnements récurrents entre l'école et le périscolaire ?

Nous constatons un dysfonctionnement récurrent tous les ans et assez constant pendant l'année scolaire lié au périscolaire et en l'occurrence avec le centre de loisirs. En effet, l'on note plusieurs anomalies :

- **Le matériel de sport dans la salle de motricité** est utilisé le mercredi par le périscolaire pour les activités du centre de loisirs. Nous ne nous opposons pas à cela. La mutualisation du matériel est nécessaire et permet de répondre aux différents besoins. Nous retrouvons, cependant, les jeudis matins, le matériel mal rangé à tel point que le mini trampoline tout neuf a été retrouvé renversé dans les bacs avec du matériel lourd par dessus qui pourrait le détériorer. C'est certainement du matériel rangé par les enfants, mais il relève du rôle des animateurs de s'inquiéter du soin du matériel ;

- **Les bacs tiroir du meuble dans l'entrée** de l'école, achetés par l'école, sont cassés. On imagine bien que ce ne sont pas les animateurs qui cassent les bacs, mais fort probablement des élèves de maternelle et d'élémentaire passant à cet endroit en effectuant un déplacement agité ou un déplacement sans surveillance d'un adulte;

- **Les cahiers déposés à la garderie** ne sont pas donnés aux familles avec rigueur et sérieux, car les oublis sont nombreux, laissant les cahiers de liaison dans l'école, à la portée de tout le monde. Après entretien sur le sujet avec M. Fabre, le directeur du centre, il m'explique qu'il est compliqué de gérer les affaires à donner, de gérer les sorties des élèves, même lorsque l'effectif du personnel périscolaire est complet. Trouver une organisation qui réponde aux besoins de tous semble difficile à mettre en place ;

- Dans **la salle de la rotonde** pratiquement tous les lundis matins et jeudis matins nous retrouvons les câbles du matériel audiovisuel débranchés. Cela a pour conséquence que l'enseignante qui a le premier créneau de 25 minutes dans la rotonde perd quinze minutes pour refaire les branchements exacts et mettre son support pédagogique numérique en état de marche. Le périscolaire pense que cela vient des agents d'entretien lors du ménage.

→ Quelle réflexion pouvons-nous mener pour que la disparition de matériels constatée à chaque retour de vacances cesse ?

A chaque retour de vacances, que ce soit les petites vacances ou les grandes vacances, l'on constate des objets en moins, dans les classes, dans le bureau de la direction, dans les locaux communs. Il est évident que des personnes se servent.

A ces différents points, M. Anton (Responsable du périscolaire de la collectivité) et M. Fabre (directeur du périscolaire à Paul Bert) vont se rencontrer régulièrement avec la Directrice de l'école. Et M. Fabre doit trouver une solution. Une réelle réflexion est à mener.

→ **Comment faire avancer concrètement le projet d'aménagement de la salle de motricité ?**

Cela fait plusieurs années que l'on tente d'aménager la salle de motricité et du centre de loisirs pour gagner de la place au sol.

L'année dernière, une cloison en plexiglas a été créée sur la mezzanine pour ainsi offrir deux espaces : un pour le centre de loisirs, un pour l'école.

Au niveau de l'école, nous souhaitons exploiter cet espace pour stocker du matériel de papeterie principalement et pour y installer le photocopieur. Une prise devait y être installée pour accueillir cette machine et il semblerait que cela pose problème. Déménager le photocopieur à l'étage poserait aussi problème. Installer des étagères murales sur la nouvelle cloison n'est pas possible. Nous avons demandé des portes en bas des escaliers. Ce sont des barrières d'escalier pour bébé qui ont été installées où des élèves d'élémentaire peuvent passer par dessus.

Le but d'installer le papier à l'étage, est de vider au maximum le local attenant à la salle de jeux servant de réserve de matériel. Nous souhaiterions mettre du matériel de sport dans ce local.

Les services de la collectivité devait présenter à l'équipe pédagogique leur projet ainsi réalisé, puisque la directrice avait rencontré l'année passée Mme Ryouhi.

→ **Comment créer des moyens de rangement dans la classe 11(préfabriqué) ?**

L'on parle du local préfabriqué qui appartient à la collectivité. On ne peut rien percer sur les murs, à cause des matériaux constituant ce local. Donc on ne peut pas y mettre d'étagères murales. Mettre des étagères meubles prend de la place au sol, ce qui n'est pas recommandé puisque c'est un local déjà petit. Il est très compliqué pour l'enseignante d'entreposer les travaux d'élèves, le matériel pédagogique, les jeux, alors qu'il y a une réelle nécessité.

Comment résoudre ce réel problème ?

Mme Ryouhi rencontrera la directrice de l'école et des travaux sont d'ores et déjà prévus pendant les vacances de printemps.

→ **Bilan des travaux**

L'on a encore quelques soucis avec des clés qui tournent dans le vide, mais les demandes de petits travaux sont en général effectuées. Cependant, les demandes de travaux plus conséquents représentant des transformations architecturales (comme casser un mur pour agrandir notre très petite salle des maîtres ou créer une porte de communication entre le dortoir 1 et la classe 1) ont été des demandes antérieures laissées sans réponse. Un entretien avec Mme Ryouhi est nécessaire.

La collectivité prévoit des travaux pendant l'été 2018 : la peinture refaite dans l'entrée de l'école, dans le dortoir commun des classes 1 et 3, dans la salle des maîtres et la tisanerie, dans le couloir des grandes sections. La porte intérieure de la salle de motricité sera changée, l'ascenseur sera remplacé également. Il est demandé de refaire la peinture dans le bureau de la direction et l'anticipation des éventuels problèmes de chauffage pour le prochain hiver.

→ **Comment sensibiliser les utilisateurs du portail côté allée Watteau sur le besoin essentiel de garder ce portail verrouillé ?**

Les conducteurs de camions et voitures de sociétés venant jusqu'à l'école par l'allée Watteau, laissent le portail ouvert durant toute leur intervention sur le site, que ce soit sur le temps hors scolaire ou scolaire. Ce portail, lorsqu'il est physiquement fermé, n'est pas souvent fermé à clés correctement.

Le portail côté allée Watteau reste très souvent resté ouvert le matin mais aussi pendant la journée où il y a les élèves.

La collectivité a fait un rappel à la société Sogeres.

→ **Quelles informations pouvez-vous nous communiquer quant à l'ouverture de la nouvelle école vers la gare de Beauchamp en septembre 2019 ?**

C'est un groupe de quatorze classes (dont 6 classes de maternelle et 8 classes d'élémentaire), nommé l'école Yves Coppens. La première pierre sera posée le 5 avril 2018.

Il y aura un gymnase Lilian Thuram semi-enterré. Il y aura deux cantines.

II- L'école et sa rentrée 2018/2019

→ L'équipe pédagogique de Paul Bert, effectif d'élèves, structure pédagogique à la rentrée.

L'école maternelle Paul Bert comptera toujours onze classes à la rentrée, dont la classe de TPS. Nous serons toujours sous l'application obligatoire du plan Vigipirate renforcé, ne laissant pas aux parents l'accès quotidien et spontané à l'école.

Concernant la rentrée de septembre, les modalités ne sont pas fixées à ce jour, mais dans ce même contexte, il sera fort probable que les modalités de rentrée soient les mêmes que les précédentes à savoir : un accès aux familles pendant la première semaine pour les élèves de TPS et PS avec une rentrée échelonnée, et un accès aux familles des élèves de MS et GS seulement le premier jour.

L'école sera pilotée par son équipe pédagogique stable : les mêmes enseignantes, les mêmes ATSEMs et la même directrice.

Il y a en revanche Mme Auclair, l'enseignante assurant la décharge de direction dans la classe, qui aura quitté Paul Bert maternelle. Les effectifs à ce jour ne sont pas arrêtés, car les inscriptions s'accumulent depuis le mois de janvier 2018, mais les effectifs annoncés marquent une saturation avec des classes chargées quel que soit le niveau.

Au niveau de la structure pédagogique, dans la configuration où les effectifs annoncés sont réels, il y aura au moins une classe de double niveau. A ce jour, il n'est pas possible de savoir quelle enseignante exercera dans quel niveau.

→ Les élèves de grande section cette année profiteront des CP à 12 à la rentrée.

A la rentrée de septembre 2017, les élèves de CP dans les écoles placées en REP+ ont bénéficié de la nouvelle mesure gouvernementale de profiter d'un enseignement dans une classe dont l'effectif ne dépasse pas 12 élèves (CP à 12). Les élèves de CP dans les écoles en REP ont bénéficié avec les élèves de grande section de l'enseignante ayant la fonction de PDMQDC Mme Gawor.

A la rentrée de septembre 2018, les élèves de CP vont pouvoir profiter d'un enseignement dans un CP à 12.

En conséquence, nous perdons Mme Gawor puisque son poste va être transformé.

A la rentrée de septembre 2019, les élèves de CE1 bénéficieront d'une classe de CE1 limitée à 12 élèves, comme les élèves de CP.

→ Retours sur le changement de l'organisation de la semaine en termes d'horaire

L'équipe pédagogique apprécie l'organisation de la semaine sur quatre jours par semaine. L'on constate que les élèves de maternelle sont moins fatigués grâce à la coupure du mercredi.

En termes d'organisation pédagogique sur la journée et sur la semaine, c'est plus simple à gérer également.

→ Retours depuis que le poste d'EVS a été supprimé.

Le poste d'EVS était là pour alléger la fonction de la direction d'école. Le constat de cette suppression de poste d'un point de vue institutionnel était connu à l'avance : la fonction de directeur d'école est une lourde tâche qui ne cesse de croître d'année en année. Avec un poste d'EVS, il est même compliqué de finir une année avec tous les dossiers clos. Sans poste d'EVS, la charge de travail tellement dense a tendance à noyer et isoler le poste de directeur.

→ la coopérative

Au 5 février 2018, il y a 8688.39 € :

4500 € de la collectivité pour les sorties, 1372 € pour les photos, 2548 € de coopérative des parents (230€/classe), 596 € payé à l'OCCE, 888 € pour l'achat des tapis, 200 € par pack de cartouches (déjà 3 achetés).

→ la classe de TPS

Les élèves de TPS se sont bien adaptés à la vie de l'école et acquièrent du langage au quotidien. Cela constitue la mission principale de cette classe à profil particulier.

III-Volet pédagogique

a) Les projets d'école, de classe et activités pédagogiques complémentaires :

→ projet REP : exposition entre le 11 et 18 mai (thème : A la recherche de la nature dans ma ville)
Diverses activités ont été menées par rapport au thème et par rapport à l'objectif attendu, c'est-à-dire multiplier les activités de production d'écrits.

→ projet « école et cinéma » : tout au long de l'année (classes, 1, 2, 6, 10, 11)
Les élèves vont trois fois au cinéma voir des courts et longs métrages de films adaptés à la production d'écrits et au langage oral.

→ projets pédagogiques des différentes classes : travail sur la ferme, les poissons, le jardinage, les jeux de société

→ Bilan des APC : les enseignantes souhaiteraient que la demande d'autorisation pour que les élèves bénéficient de l'APC soit faite une seule fois et en début d'année.

Les APC sont des activités variées pour favoriser le développement du langage, la confiance en soi, l'application des règles de vie en société : énoncer des règles en langage, théâtre, aide à la restauration pour les élèves de TPS, jardinage, les jeux de société.

→ Le poste de PDMQDC (Plus De Maîtres Que De Classes) :

L'enseignante Mme Gawor est intervenue en co-intervention dans les classes de Grande Section et de CP, toutes les semaines. C'est un travail préparé en amont avec l'équipe pédagogique concerné.

b) Les événements

- Petit-déjeuner pédagogique : retours de 10 mars 2018 (classes 1, 3, 5, 6, 7)
- Salon du jeu : 7 avril 2018 (classes 10 et 11)
- Marché de printemps : 2 juin 2018 (8 classes : classes 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9)
- Chantécole : 28 et 29 mai 2018 (classes 10 et 11)
- Parcours de motricité : 9 juin 2018 (classes 6 et 8)
- Rencontres sportives : 23 juin 2018 (classe 9)
- La fête de la caisse des écoles : le 26 mai 2018 (classes 1, 5, 10)

c) Les sorties pédagogiques

- Retour de l'aquarium tropical : classes 5 et 7
- La ferme de Richemont : classes 1, 3, 6, 8 (9 avril et 14 mai)
- l'Abbaye de Royaumont : classes 10 et 11 (le 11 juin)
- le zoo de Vincennes : classe 4 (le 12 juin)
- la Villette : classes 5 et 7 (le 8 juin)
- parcours d'accrobranche à Aventure Land : classes 2 et 9 (le 24 mai)
- chorale pour les classes 10 et 11
- chorale pour les classes 2 et 9

IV- Parents représentants : projets et actions.

→ Evolution de la création de l'association APEV (Association des Parents d'Elèves Volontaires) : La création de l'association a rencontré des difficultés. Pour l'instant le dossier est en suspens.

→ Retours sur la rencontre du 20 mars avec des membres de l'équipe pédagogique : Les parents d'élèves ont apprécié ce moment d'échanges qui a permis de mettre des choses en place : l'organisation de la collecte de vêtements, la récupération de livres.

→ Collecte de vêtements :

Les parents expriment le problème survenu lors de la distribution des mots. Ainsi les parents représentants ont observé que certaines classes avaient bien collé les mots dans le cahier de liaison et que pour d'autres classes des mots étaient disposés en vrac dans le sac de l'élève.

→ Récupération des livres : les parents s'en occupent

→ Les parents interrogent le conseil pour savoir comment impliquer l'ensemble des familles dans la vie de l'école et comment développer davantage cet intérêt.

Le conseil a suggéré : la reconduction du café discussion avec une autre communication de l'évènement auprès des familles ; l'organisation d'un Repair'Café : où il s'agit de réparer des objets de l'école bénévolement, en toute convivialité autour d'un café ; la vente de gâteaux ; le stand de vêtements perdus à restituer aux familles, des évènements festifs ou conviviaux rassemblant quelques classes (et non toutes les classes en même temps).

Dates

Rentrée officielle : le 3 septembre 2018

Le conseil d'école s'achève à 21h00.

Ce procès-verbal a été réalisé conjointement avec Mme Kerboriou et rédigé par la directrice Mme Elizabeth Bussell.

CLOTURE DU CONSEIL